



VILLE D'ANDENNE

**EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL**

SEANCE DU 27 MAI 2024

Monsieur Claude EERDEKENS, Bourgmestre;  
Monsieur Vincent SAMPAOLI, Monsieur Benjamin COSTANTINI,  
Monsieur Guy HAVELANGE, Madame Françoise LEONARD,  
Madame Elisabeth MALISOUX, Échevins;  
Madame Sandrine CRUSPIN, Présidente du CPAS;  
Monsieur Christian BADOT, Madame Marie-Christine MAUGUIT,  
Monsieur Etienne SERMON, Madame Rose SIMON-CASTELLAN,  
Monsieur Philippe MATTART, Monsieur Philippe RASQUIN,  
Monsieur Christian MATTART, Madame Françoise TARPATAKI,  
Madame Florence HALLEUX, Madame Martine DIEUDONNE-OLIVIER,  
Madame Cassandra LUONGO, Monsieur Jawad TAFRATA,  
Monsieur Kévin GOOSSENS, Madame Christine BODART, Madame Marie-  
Luce SERESSIA, Madame Natacha FRANÇOIS, Madame Gwendoline WILLIQUET,  
Monsieur Damien LOUIS, Monsieur Hugues DOUMONT, Madame Nathalie ELSÉN,  
Monsieur Eddy SARTORI, Monsieur Emmanuel GILLET, Conseillers communaux;  
Monsieur Ronald GOSSIAUX, Directeur général;  
Présidence pour ce point : Monsieur Philippe RASQUIN ;

---

**2. OBJET : Citoyens et Citoyenne d'honneur de la Ville d'ANDENNE - Octroi du titre à Madame Paloma SERMON-DAI et Messieurs Salvatore ADAMO, Philippe GELUCK, Thierry TACHENY, Jacques VANDENBROUCKE, François et Frédéric RAMBEAUX**

**Le Conseil communal,**

En séance publique,

Vu le Code de la démocratie locale et de la décentralisation et plus particulièrement ses articles L 1122 – 20 alinéa 1<sup>er</sup>, L 1122 – 26 § 1<sup>er</sup>, L 1122 – 30 alinéa 1<sup>er</sup> et L 3221-5 ;

Considérant que Monsieur Salvatore ADAMO, chanteur d'origine italienne, est un des artistes belges les plus connus internationalement ;

Qu'outre le talent et la richesse artistique apportés par ce chanteur, ADAMO est également une personnalité symbolique de l'amitié belgo-italienne de notre pays ;

Qu'à ANDENNE, cette amitié, entretenue depuis des dizaines d'années avec les vagues d'immigration italienne, s'est concrétisée en 2024 par un jumelage avec un village de CALABRE, MOTTAFOLLONE, dont des dizaines d'Andennais et d'Andennaises sont originaires ;

Vu ces liens forts qui unissent notre ville et le pays natal de Salvatore ADAMO ;

Compte tenu de la carrière tout à fait exceptionnelle, empreinte de grand talent et d'humilité que Salvatore ADAMO mène depuis plus de 60 ans et que cette personnalité est particulièrement appréciée et admirée par l'ensemble de la population belge et singulièrement andennaise ;

Considérant que Monsieur Philippe GELUCK, dessinateur belge à la carrière remarquable et connu au-delà de nos frontières, a, en 2023, réalisé une œuvre originale pour la Cité des Ours, "L'Ours et Le Chat" et accepté de partager avec le public andennais une exposition exceptionnelle, et unique en Belgique à ce jour, sur son parcours et son personnage emblématique du Chat ;

Que cette exposition a attiré des milliers de visiteurs au Phare, à l'Espace Muséal d'ANDENNE (E.M.A.) ;

Que cette implication dans notre Cité andennaise et cette carrière exceptionnelle de dessinateur et humoriste méritent d'être saluées par les autorités andennaises et ses habitants ;

Considérant que Madame Paloma SERMON-DAI, réalisatrice originaire de SCLAYN

(ANDENNE), s'est distinguée en quelques années dans le milieu artistique et cinématographique avec son documentaire « *Petit Samedi* », pour lequel elle a obtenu de multiples prix et dernièrement pour son premier long-métrage « *Il pleut dans la maison* » qui fut sélectionné au Festival de CANNES et obtint le prix "French Touch" de la Semaine de la Critique ;

Eu égard à cette carrière prometteuse et ce talent artistique émergent ;

Considérant que cette cinéaste met en lumière avec talent et sensibilité notre région et ses habitants ;

Considérant que Monsieur Thierry TACHENY, entrepreneur et homme des médias, domicilié à THON (ANDENNE), s'est investi depuis plusieurs années dans la défense d'un des plus Beaux Villages de Wallonie, THON-SAMSON ;

Qu'avec l'A.S.B.L. « *NON A MALE PLUME* », devenue « *VIVONS ENSEMBLE* », il a, avec les administrateurs et les membres de cette association, pu lancer l'alerte sur les risques encourus sur l'environnement face à des projets d'extraction qui auraient eu un impact irréversible sur le patrimoine andennais et la qualité de vie de ses habitants ;

Que les membres de cette association ont, aux côtés de Monsieur TACHENY, consacré leur temps et leurs expertises pour défendre de notre patrimoine, son environnement et sa qualité de vie ;

Considérant que Monsieur Jacques VANDENBROUCKE, historien andennais et auteur de plusieurs ouvrages sur l'histoire locale et andennaise, vient de publier un ouvrage de référence sur la vie de Jean TOUSSEUL, l'écrivain du "*Village gris*" qui a marqué la littérature belge du XX<sup>ème</sup> siècle ;

Que ce Docteur en Histoire s'investit depuis une trentaine d'années à consigner et relater l'histoire de notre Ville et de ses faits historiques marquants ;

Eu égard à l'immense travail scientifique que cette biographie remarquable sur Jean TOUSSEUL a nécessité ;

Considérant que Messieurs François et Frédéric RAMBEAUX font partie de la famille fondatrice du plus ancien commerce d'ANDENNE ;

Qu'ouverte en 1863, la Maison RAMBEAUX-DOR est en activité depuis 160 ans et qu'il faut encourager et valoriser le secteur du commerce qui connaît à ANDENNE une dynamique qu'il faut saluer dans un contexte économique difficile ;

Que la longévité exceptionnelle de ce commerce, avec une fréquentation et une réputation qui n'ont jamais été démenties, mérite de servir d'exemple ;

Que ces commerçants sont emblématiques de toutes ces générations de commerçants qui se sont succédées dans les petits commerces d'ANDENNE ;

Sur proposition du Collège communal et après en avoir délibéré en séance publique,

**DECIDE A L'UNANIMITE :**

Que Madame Paloma SERMON-DAI et Messieurs Salvatore ADAMO, Philippe GELUCK, Thierry TACHENY, Jacques VANDENBROUCKE ainsi que François et Frédéric RAMBEAUX sont élevés au rang de Citoyenne et Citoyens d'honneur de la Ville d'ANDENNE.

Ce titre leur sera remis officiellement lors d'une cérémonie qui se tiendra le jeudi 27 juin 2024 au Centre culturel d'ANDENNE.

**Ainsi fait en séance à ANDENNE, date que d'autre part.**

**Par le Conseil,**

**Le Directeur général,**

**Le Président,**

**Ronald GOSSIAUX**

**Philippe RASQUIN**

**Pour extrait conforme,**

**Le Directeur général,**

**Le Bourgmestre,**

**Ronald GOSSIAUX**

**Claude EERDEKENS**

